



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Évacuation de la Gaîté lyrique

Question au Gouvernement n° 505

Texte de la question

ÉVACUATION DE LA GAÎTÉ LYRIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Alexandre Allegret-Pilot.

M. Alexandre Allegret-Pilot . Trois mois de squat d'un établissement, du chômage partiel, un État de droit défaillant, un milieu culturel de gauche mis face à ses contradictions : nous avons vu le visage des associations qui organisent la venue et le maintien de clandestins, pour satisfaire leur plaisir bourgeois et leur complexe de supériorité, toujours au détriment des Français. Les mêmes qui veulent abaisser la majorité à 16 ans nous vendent des mineurs qui en ont 35.

Dans un nouvel épisode, ces militants, qui se prennent pour des saints des temps modernes et qui sont subventionnés par l'État, ont empêché des clandestins d'évacuer la Gaîté lyrique pour monter de toutes pièces un affrontement avec les forces de l'ordre. Est-ce cela, la charité qu'ils affichent ? Ces clandestins ne sont que les marionnettes d'une gauche qui n'a de considération ni pour eux ni pour les Français.

Si la Gaîté lyrique a été évacuée, ce n'est que pour reloger les clandestins en dehors de Paris. Quelle fermeté des pouvoirs publics ! Seulement six d'entre eux ont accepté l'offre de relogement proposée par la préfecture ; on marche sur la tête ! Comme toujours, ce sont les Français qui vont payer les pots cassés d'un État défaillant et complaisant avec des associations d'extrême gauche qui instrumentalisent la misère humaine. Qui commande dans ce pays ? La France est-elle encore souveraine ? Décide-t-elle encore qui a le droit d'entrer et de rester sur son territoire ? La réponse est manifestement négative. Je rappelle que nous avons affaire à des délinquants dont la place n'est pas dans nos campagnes mais dans un avion.

J'ai fait un rapide calcul : il y a 400 clandestins et 193 députés du NFP, vos alliés. Monsieur le premier ministre, quand allez-vous imposer l'accueil de deux clandestins chez chaque député du NFP ? (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN. – « C'est honteux ! » sur plusieurs bancs des groupes EcoS et SOC.*) Avec un salaire de 7 500 euros, ces députés font partie des Français les plus riches ; s'ils ne peuvent ni ne veulent accueillir les clandestins, les Français non plus ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN. – M. Pouria Amirshahi se lève pour protester.*)

Mme Danielle Simonnet. De tels propos sont une honte !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. François-Noël Buffet, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Les services de l'État ont été parfaitement mobilisés pour procéder à l'évacuation du théâtre de la Gaîté lyrique. Même si vous la connaissez, je rappelle la procédure d'une telle évacuation. Sauf en cas de flagrance, il faut une action judiciaire

intentée par le propriétaire des lieux. Pendant la période de flagrance, l'État, par l'intermédiaire du préfet, a proposé de faire évacuer le théâtre. La municipalité et la maire de Paris l'ont refusé. Nous étions alors en décembre. Il a fallu attendre une procédure, engagée en janvier, qui prévoit un délai d'un mois que nous avons prolongé jusqu'à mi-mars. Aucune demande d'évacuation n'a été faite mais les problèmes d'ordre public étaient devenus tels que le préfet de police a décidé d'intervenir et a fait évacuer la Gaîté lyrique hier.

M. Thibault Bazin et M. Patrick Hetzel . Très bien !

M. François-Noël Buffet, ministre . Il l'a fait avec fermeté et clarté, en constatant les dégâts au sein du théâtre. Sur les 450 personnes évacuées, seules six ont demandé à être relogées, les autres ayant, semble-t-il, disparu. *(Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Mme Caroline Parmentier . Ce n'est pas croyable !

M. Ian Boucard . Écoutez le ministre ! Il vous répond précisément.

M. François-Noël Buffet, ministre . Je ne fais là qu'un constat : les propositions de relogement n'ont pas été acceptées. La fermeté existe, dans ce cas précis comme dans l'ensemble de la politique migratoire, en particulier à l'encontre des réseaux que vous avez évoqués, qui permettent l'arrivée sur le territoire d'étrangers en situation irrégulière. Le démantèlement des réseaux est un travail de longue haleine réalisé au quotidien par l'ensemble des services du ministère de l'intérieur, que je tiens à saluer. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Alexandre Allegret-Pilot.

M. Alexandre Allegret-Pilot . Si le droit est insuffisant, changeons-le ! À propos des clandestins, la seule ligne de conduite du gouvernement est une ligne de fuite. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre.

M. François-Noël Buffet, ministre . Vos propos sont démentis par tous les chiffres. *(Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Mme Constance Le Grip . Eh oui !

M. Thibault Bazin . Écoutez bien !

M. Alexandre Dufosset . Ce sont les chiffres de Darmanin !

M. François-Noël Buffet, ministre . Toutes les statistiques démontrent qu'en 2024 les mesures d'expulsion ou de retour vers les pays d'origine ont augmenté par rapport aux années précédentes. Votre discours ne correspond pas à la réalité de l'action des services de police et du gouvernement. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.)*

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Allegret-Pilot](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 505

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur (M)

Ministère attributaire : Intérieur (M)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 mars 2025